

Classification du niveau de maturité technologique (TRL)

Le processus de l'innovation est un processus qui passe par plusieurs étapes : la preuve du concept, la preuve expérimentale, la validation expérimentale au laboratoire, la validation au laboratoire avec la prise en compte de l'environnement, la réalisation d'un prototype, la démonstration avec la prise en compte des conditions de l'environnement puis la validation dans les conditions réelles. Ces étapes sont numérotées de 1 à 9 dans la classification des niveaux de maturité technologique (« TRL » Technology readiness level). Toutes ces étapes nécessitent une collaboration entre les structures de recherche et le partenaire industriel (start-up ou PME) avec des moyens financiers à chaque étape.

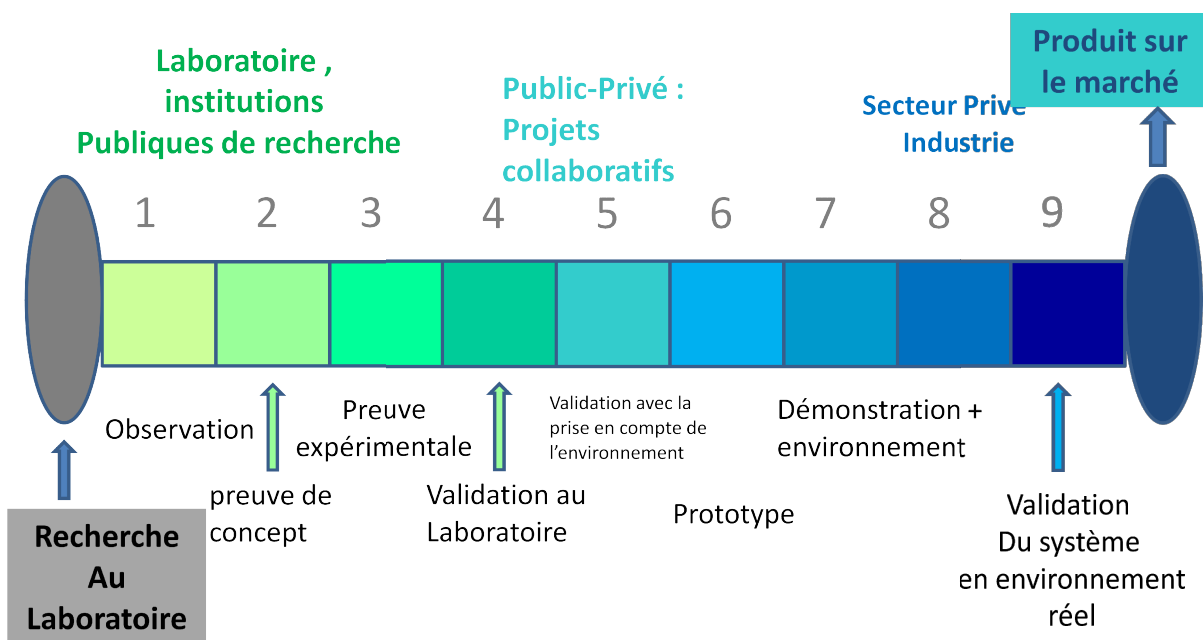


Figure 1 : Classification du niveau de maturité technologique d'un résultat de recherche de 1 à 9 appelé « TRL » Technology readiness level.

Le programme de projets collaboratifs ne va pas se substituer aux mécanismes nationaux existants¹ pour le financement de l'innovation et/ou de la valorisation de la recherche. Ce programme interviendra aux niveaux allant de 4 à 7 du TRL qui sont les niveaux les plus critiques appelés vallée de la mort. Ces niveaux correspondent à une phase où les projets s'arrêtent faute de financement et d'accompagnement. Il n'en reste pas moins que des recherches ayant un TRL compris entre 1 et 4 pourront être soutenues si elles démontrent leur capacité d'aboutir à un résultat tangible avec une application potentielle pour la société.

Il s'agit notamment du mécanisme de valorisation des résultats de la recherche (VRR), des Projets de Recherche Fédérées (PRF), du Programme Nationale de recherche Innovation (PNRI), de la Prime accordée au titre des Investissements réalisés dans les activités de Recherche Développement (PIRD), le dispositif de mobilité des doctorants et post doctorant au profit du monde socio-économique (MOBIDOC) et les Investissements Technologiques Prioritaires (ITP).